

DEPARTEMENT DE LA VIENNE ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL DU 28 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit novembre à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 21/11/2022

Etaient présents: Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Carole DEHEUNYNCK, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Laurent ROBIN, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Anne DAVID, Arnaud DE BELINAY, Marie-Claude DEPONT, Frédéric FAGES, Carl HOLGADO-ROTAMERO, Patrick LEDOUX, Nicolas MOINE, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTA, Céline VRILLAC.

Etaient représentés : Marie-Paule TIFFAULT (pouvoir à Claudie RAYMOND).

Etaient absents et non représentés :

Secrétaire de séance : Marie-Claude DEPONT.

2022-60 TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES.

Vu la délibération 2017-98 du 7 décembre 2017,

L'augmentation importante des tarifs de l'énergie impose à la collectivité de revoir le montant facturé de l'énergie lors de la location des salles communales.

A ce jour, les tarifs facturés, sont les suivants :

Salle des fêtes

Désignation	Location	Forfait ménage	Consommations*		Caution
			Electricité	Gaz	
Particulier -	330€	120€	0.25€/KWh	0.16€/KWh	500€
Commune					
Particulier – Hors	600€	120€	0.25€/KWh	0.16€/KWh	500€
commune					
Associations	330€	120€ ou 80€	0.25€/KWh	0.16€/KWh	500€
communales AR Prefecture		(si non utilisation de la cuisine)			
Location journée	150€	/	0.25€/KWh	0.16€/KWh	500€

Publié le 01/12/2022

Salle Jean-Louis DUPUY

Désignation	Location	Consommations*		Caution
		Electricité	Gaz	
Particulier - Commune	120€	0.25€/KWh	0.16€/KWh	300€
Journée	50€	0.25€/KWh	0.16€/KWh	300€

M. le maire propose au conseil municipal les tarifs suivants pour toute réservation effectuée à partir du 01/01/2023 :

Salle des fêtes

Désignation	Location	Forfait ménage	Consommations*		Caution
			Electricité	Gaz	
Particulier - Commune	330€	120€	0.35€/KWh	0.25€/KWh	500€
Particulier – Hors commune	600€	120€	0.35€/KWh	0.25€/KWh	500€
Associations communales	330€	120€ ou 80€ (si non utilisation de la cuisine)	0.35€/KWh	0.25€/KWh	500€
Location journée	150€	1	0.35€/KWh	0.25€/KWh	500€

^{*} Consommations relevées aux compteurs lors de l'état des lieux.

Salle Jean-Louis DUPUY

Désignation	Location	Consommations*		Caution
-		Electricité	Gaz	
Particulier - Commune	120€	0.35€/KWh	0.25€/KWh	300€
Journée	50€	0.35€/KWh	0.25€/KWh	300€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

• **VALIDE** les tarifs des fluides proposés par M. le Maire pour toute réservation effectuée après le 01/01/2023.

Votants	23		
Pour	23		
Contre	0		
Abstention	0		

AR Prefecture

086-218602720-20221128-2022_60-DE

Reçu le 01/12/2022 Publié le 01/12/2022 Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal de Thuré Fait à Thuré le 2 9 NOV. 2022

Le Maire Pominique CHAINE

AR Prefecture

086-218602720-20221128-2022_60-DE Reçu le 01/12/2022 Publié le 01/12/2022

AR Prefecture

086-218602720-20221128-2022_60-DE Reçu le 01/12/2022 Publié le 01/12/2022